

Numéro de dossier :
Cadre réservé au SPANC

Date de réception :



Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Ce formulaire doit être complété et signé par le pétitionnaire. Il doit être déposé en mairie, accompagné de 2 exemplaires de l'étude de sol et de filière, ainsi que des documents d'autorisations (rejet, implantation, puits, ...).
Si l'installation retenue est une filière agréée (microstation, filière compacte, filtres plantés), il est important de préciser la marque du produit ainsi que son numéro d'agrément.
L'instruction de votre demande ne pourra débuter qu'à réception d'un dossier complet et aboutira, dans un délai maximum d'un mois, à la remise d'un rapport de conception établi par le SPANC.
L'entreprise retenue devra impérativement en prendre connaissance avant le démarrage des travaux.

Nature du projet : Date de la demande : (PA - DP - PC) N°
 Construction neuve Changement de destination Extension Mise en conformité

Demandeur

Nom et prénom ou raison sociale:

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable : Courriel :

Lieu d'implantation des travaux

Rue - lieu dit:

Code Postal : Commune :

Références cadastrales : Section(s)..... N° de parcelle(s):

Superficie totale de la propriété : m²

Caractéristiques de l'immeuble desservi

Nature de l'immeuble : Maison individuelle Immeuble collectif Local professionnel Groupement d'habitat
 résidence principale résidence secondaire usage locatif autre :

- Nombre de pièces principales :

- Nombre d'occupants :

Alimentation en eau potable : Raccordé au réseau public oui non Desservi par le réseau public oui non
Puits et/ou forage oui non

Si oui est-t-il dans un rayon de 35 m du dispositif projeté ? oui non

Existe-t-il un autre puits dans un rayon de 35 m du dispositif projeté ? oui non

Si oui quel en est son usage :

Caractéristiques de l'installation proposée (Ces informations sont à reprendre dans l'étude préalable)

Filière dite « traditionnelle » retenue

-Prétraitement : Volume :

-Traitement : Dimensionnement :

Ou Filière dite « agréée » retenue

Nom : N° d'agrément :

Capacité :EH

-Evacuation :

Infiltration Réseau pluvial Fossé à ciel ouvert Autre :

Dans l'hypothèse où l'exutoire n'appartient pas au propriétaire, le rejet devra être autorisé par son propriétaire (commune, département, propriétaire privé)

Engagement du demandeur

Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif;
- transmettre le rapport de conception à l'entreprise de travaux ;
- ne pas modifier l'installation prévue sans l'accord écrit du SPANC ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs.
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation), prévues par le règlement du service consultable auprès du SPANC.

A :

Le :

Signature du demandeur :

Tarifs des redevances de contrôles

- Contrôle de conception des projets d'assainissement non collectif : 63 €
- Contrôle de réalisation des travaux des ouvrages d'assainissement non collectif : 110 €

Une facture vous sera envoyée ultérieurement par le SPANC.

Le paiement de celle-ci sera à établir à l'ordre du Trésor Public et à adresser à la trésorerie de Clisson.

Pièces à joindre à la demande

- Etude de sol et de filière préalable à l'assainissement comprenant: (contenu précis dans la charte ANC 44 _ www.loire-atlantique.fr)
 - Une analyse du site: topographie, géologie, sensibilité du milieu...
 - Une analyse de la parcelle: occupation, ruissellement, puits, eaux pluviales, exutoire...
 - Une analyse pédologique: sondages avec description précise, perméabilité avec une valeur K (si infiltration)...
 - Proposition et dimensionnement de la filière: justification du choix, descriptif précis de la filière surtout pour les filières dérogatoires
 - Un plan de masse précisant
 - *La position de l'immeuble et des immeubles voisins, les aires de stationnement et de circulation des véhicules...
 - *L'implantation de l'installation d'assainissement non collectif (sorties d'eaux usées, ventilations, ouvrages, point de rejet dans le cas d'un rejet superficiel des eaux traitées)
 - *La présence d'arbres et le cas échéant le projet d'aménagement du jardin
 - *La pente du terrain
 - *L'emplacement des sondages et des points de niveaux.
 - Un profil en long de l'installation d'assainissement non collectif avec côtes, distances, niveaux et calcul des pentes et recouvrement (pour la sortie des eaux usées de l'immeuble et chaque ouvrage)
- Plan intérieur des bâtiments
- Autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire envisagé et les servitudes, dans le cas d'un rejet superficiel (fossé, réseau pluvial, ...)
- Attestation sur l'honneur du propriétaire du puits et de son utilisation, si l'implantation du système se fait dans les 35m du dispositif d'assainissement.